

**À diffuser immédiatement**

## **Communiqué**

### Projet de loi de la députée France Gélinas : Un pas positif vers la création d'une nouvelle université de langue française !

**Ottawa, le 26 mai 2015** – Le Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO), la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) et l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (L'Assemblée) accueillent favorablement le projet de loi déposé ce matin par Madame France Gélinas, députée de Nickel Belt. Cette initiative arrive à point, puisqu'elle vient donner un nouveau souffle à la demande découlant des États généraux sur le postsecondaire en Ontario français, qui visait notamment la création d'une nouvelle université de langue française dans la province. [Le 10 février dernier](#), le RÉFO, la FESFO et L'Assemblée avaient sommé le gouvernement de l'Ontario de s'engager à mettre sur pied cette université de langue française, par la création d'un conseil des gouverneurs transitoire mandaté d'étudier des modèles de mise en œuvre de cette institution, afin qu'elle puisse voir le jour à temps pour la rentrée scolaire de septembre 2018.

Si ce projet de loi constitue un pas positif en vue de faire aboutir ce grand projet, les trois organismes attendent toujours une réponse du gouvernement à cette demande formelle qu'ils lui ont adressée l'hiver dernier. Les organismes partenaires souhaitent donc connaître la position du gouvernement et ses intentions quant à une solution pour le domaine universitaire en Ontario français.

« Le projet de loi est certainement une nouvelle positive pour la mise sur pied d'une nouvelle institution universitaire provinciale dont un premier campus pourrait être établi dans le Centre-Sud-Ouest. Cela permettrait d'y résoudre le problème d'accès à des programmes postsecondaires en français. On souhaite également que le gouvernement s'engage dans les meilleurs délais à créer les conditions nécessaires à l'établissement d'une université de langue française pour répondre aux besoins pressants des francophones dans ces régions », a déclaré Denis Vaillancourt, président de L'Assemblée.

D'un même ton, la coprésidente du RÉFO, Caroline Gelineault soutient que « le projet de loi déposé aujourd'hui nous donne une idée de ce à quoi pourrait ressembler la loi fondatrice de la première université de langue française indépendante dans la province. Nous sommes encouragés par ce pas de l'avant et souhaitons travailler avec tous les partis et le gouvernement afin de voir aboutir ce projet tant attendu. »

De son côté, la présidente de la FESFO Marie-Ève Chartrand affirme que « l'énergie que nous ressentons auprès des jeunes lorsque nous discutons de ce projet est palpable. Hier, nous avons [lancé une campagne d'inscription à l'Université franco-ontarienne](#) et nous avons déjà reçu plus de 400 demandes d'admission. Selon moi, cela démontre que lorsque nous créerons cette université, plusieurs jeunes comme moi s'y inscriront ! »

**Renseignements :**    **Assemblée de la francophonie de l'Ontario (L'Assemblée)**  
Corinne Atiogbé  
Directrice des communications  
Tél. : 613-744-6649, poste 27 / cell : 613-862-0914  
[communications@monassemblee.ca](mailto:communications@monassemblee.ca)

**Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO)**  
Alain Dupuis  
Directeur général  
Tél. : 613-857-1333  
[dg@refo.ca](mailto:dg@refo.ca)

**Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)**  
Andrée Newell  
Directrice générale  
Tél. : 1-877-260-8055  
[communications@fesfo.ca](mailto:communications@fesfo.ca)